

BUREAU

Séance du 22 novembre 2019

Délibération BU_20191122_002

Marchés d'assurance pour les besoins du SDIS 36 : appel d'offres ouvert : attribution des marchés (7 lots)

VOTE : Adopté par 5 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)

0 membre(s) étant absent(s)

LE BUREAU

Considérant que le quorum est réuni ;

Vu la délibération du conseil d'administration du 14 décembre 2016 portant délégation au bureau ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu la délibération du conseil d'administration du 28 juin 2019, approuvant le dossier de consultation des entreprises des marchés d'assurance et retenant la procédure d'appel d'offres ouvert ;

Vu le choix de la commission d'appel d'offres du 16 octobre 2019 ;

DECIDE :

Article unique - Les marchés à passer avec les organismes porteurs de risques/courtiers d'assurance retenus par la commission d'appel d'offres en date du 16 octobre 2019, pour les assurances nécessaires aux besoins du SDIS 36 pour la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2023, sont approuvés, tels que mentionnés dans l'annexe ci-jointe et Monsieur le Président est autorisé à les signer.


Serge DESCOUT